



Déclaration liminaire au CHSCTD-79

Niort, le mardi 7 décembre 2021

Monsieur le directeur académique,

La FSU/CGT constate une augmentation exponentielle des actes de violence à l'encontre des personnels et des élèves dans le département des Deux Sèvres. Les personnels indiquent subir des insultes, des coups, des menaces de la part d'élèves ou de parents. Les personnels ne se sentent pas soutenus par la hiérarchie, ils sont découragés, exténués, à bout. Les situations dramatiques ne sont plus conjoncturelles, mais elles deviennent systémiques, les arrêts maladie se multiplient alors que l'école devrait être un lieu d'épanouissement pour tous les acteurs, un climat anxiogène s'installe et le sentiment d'insécurité n'a jamais été aussi présent. Les nombreux signalements RSST confirment l'analyse de la FSU/CGT. Outre l'impact sur la santé physique et psychique, cette détérioration du climat scolaire rejaillit également sur la qualité de l'enseignement et nuit à la réussite des élèves. Pourtant, selon le ministère de l'Éducation Nationale, le climat scolaire est considéré comme une condition nécessaire afin d'améliorer les performances du système éducatif.

Quant à la politique d'inclusion sans moyen mis en place dans le département, elle contribue à exacerber la détérioration des conditions d'enseignement. En effet l'absence et la baisse de quotité d'accompagnement des élèves avec des notifications MDPH provoquent de la souffrance, cela se répercute dans les interactions sociales.

A tout cela s'ajoute la crise sanitaire, ainsi que les annonces médiatiques surprises du ministre de l'Éducation Nationale qui laissent les personnels et les parents avec de nombreux questionnements sans réponses. Alors que le pays entre dans une 5^{ème} vague épidémique fulgurante et que le variant Omicron fait son apparition, la décision prise du ministre d'un allègement du protocole sanitaire et la mise en place de situations inextricables est déraisonnable. La FSU/CGT demande de revenir à des règles plus protectrices garantissant la sécurité de tous les usagers.

C'est pourquoi, monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, les représentant.es de la FSU/CGT, vous rappellent à vos obligations réglementaires de protéger la santé des personnels et d'assurer leur sécurité.